

## Programme individuel Maxillorisq

Le programme d'accréditation individuelle comporte 3 exigences, à réaliser annuellement :

- la **déclaration de 2 événement indésirable associé aux soins**, ciblé ou non, en privilégiant si possible les situations à risque péri-opératoire. Bien qu'il soit vivement recommandé de débriefing en RMM ces EIAS, ils peuvent aussi être analysés individuellement entre le praticien et son expert au travers de la grille support du SIAM.
- la **mise en œuvre de 2 recommandations** correspondant au champ d'activité du médecin: il s'agit d'appliquer dans la pratique quotidienne les recommandations choisies par l'OA (émises par des sociétés savantes, des institutions ou par le conseil scientifique de l'OA).
- la **réalisation de 2 activités** correspondant au champ d'activité du médecin)

Tableau 1 - Programme d'accréditation individuelle

Exigences annuelles	Activités	Recommandations	EIAS
Travail en équipe			
<b>Pratiques professionnelles</b>	Participation individuelle à un congrès de notoriété (liste CNP) Participation à une journée de l'OA (JBP) Suivre une action de DPC concernant la spécialité et validée par le CNP Adaptation et évaluation de la Check-list de la spécialité Participation aux RMM	Mettre en place au moins deux recommandations de la liste proposée	Déclaration de deux EIAS dans le SIAM
<b>Sécurité du patient</b>	Déclaration de deux EIAS sur le Siam		
<b>Santé du professionnel facultatif pour l'instant mais conseillée</b>	Auto-évaluation de l'état de santé du médecin (autotest) Déclaration d'un médecin traitant Connaître les structures de recours (associations) Autre action concernant la santé du médecin proposée notamment par le CNP (référentiel de certification)		

<b>Relation avec le patient facultatif pour l'instant mais conseillé</b>	<p>Communication avec le patient</p> <p>Recueillir la parole du patient et l'associer à la démarche de soin.</p> <p>Ou tout autre action concernant la relation avec le patient proposée par le CNP (référentiel de certification)</p>	
--	--	--

Exigences annuelles	En Monodisciplinaire	En Pluridisciplinaire
<b>Déclaration / Analyse EIAS</b>	<b>2 EIAS / an</b>	Analysé en RMM (avec CR à l'appui)
<b>Mise en œuvre des recommandations</b>	<b>2 recommandations par an choisies parmi celles proposées par l'OA</b>	
<b>Réalisation d'activités</b>	<b>2 activités par an choisies parmi celles proposées par l'OA</b>	
	<p>Participation à un congrès de notoriété (liste CNP)</p> <p>Participation à une journée de l'OA (JBP)</p> <p>Suivre une action de DPC concernant la spécialité et validée par le CNP</p> <p>Adaptation et évaluation de la Check-list de la spécialité</p> <p>Participation aux RMM</p>	<p>Rédaction d'une procédure / protocole en commun avec les collègues d'une autre discipline</p>